

REUNION des CADOULES du 20 décembre 2018

Programme :

- 3 janvier : balade sur Bort
- 10 janvier : Pont du Château : se garer sur parking Beau Rivage - Traverser le pont - Balisage jaune
- 17 janvier : Les Martres d'Artière : longer l'Allier
- 24 janvier : promenade autour Château d'Aulteribe

31 janvier : **Journée raquettes** au Lioran avec déjeuner au restaurant au cœur de la station - RV salle polyvalente pour départ par car à 7h45 - Prix 67€ si 25 participants -

Inscriptions auprès de Chantal

- 7 février : Balade sur Bort l'Etang et crêpes
- 14 février : Chavaroux - itinéraire balisé.
- 21 février : Bort l'Etang ou autre) VACANCES
- 28 février : Bort l'Etang ou autre)
- 7 mars : Peschadoires (Dorson) - se garer vers la mairie.
- 14 mars : Dorat - Crevant - se garer vers le stade de Dorat.
- 21 mars : Ste Marguerite - se garer vers le bistrot.
- 28 mars : circuit dans les bois de Ravel ;
- 4 avril : Les bords d'Allier à Pérignat (Lucienne)
- 11 avril : Plateau de Gergovie.
- 18 avril : Bort l'Etang ou Lempty) VACANCES
- 25 avril : Bort l'Etang ou autre)

Virées gastronomique et festives :

- 30 mars : **Soirée dansante « Goldman » à Barjavelle** : Chantal réserve.

Idées d'excursions sur la journée restant à programmer sur 2019 :

- Visite de l'Abbaye de Lavaudieu / repas / visite du Château de Lafayette : *Martine se charge de l'organisation.*
- Le Puy Mary et Salers
- Journée Tyrolienne : mai -juin
- Visite des Eaux de Volvic / repas / visite château de Tournoël
- Vulcania
- Une journée au cœur de la haute Auvergne : dans le Cantal : visite du musée de l'agriculture auvergnate à Coltines / repas au Restaurant de la Tour à Roffiac / visite du château de Sailhant à Andelat .
- Journée : Château d'Aleuze + repas sur bateau - Viaduc Garabit - Barrage de Granval.
- Chateaugay : repas dans le caveau du château et visite de la tour + balade aux alentours.

Balades à reprogrammer en 2019 :

- Busséol et son château + balade dans les bois de la Comté. (*Monique C*) -> mai -juin ;
- Dunes de Giraud-Faures -> mai -juin.

Principe retenu pour les sorties sur la journée : les pourboires sont à la charge des personnes qui bénéficient du covoiturage et ne prennent pas leur véhicule.